



PROTOCOLE SANITAIRE SAISON 2020-2021 petites salles Cardon

Il revient à chacun de nous de respecter les gestes barrières. En cas de doute (fièvre, toux, symptômes grippaux) , ne pas venir au cours.

pour cela l'association et la mairie ont signé un protocole sanitaire :

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 11 ANS,
IL EST RETIRÉ SEULEMENT PENDANT L'ACTIVITÉ SPORTIVE.**

1/ **L'entrée se fait avec un masque par la porte arrière.**

-Les enfants entrent seuls dans la salle, les parents attendent à l'extérieur que le professeur les prenne en charge.

-On change de chaussures dans l'entrée

-**On se lave les mains** avec du gel hydroalcoolique personnel ou dans les sanitaires avec du savon.

3/ **On ne s'embrasse pas**, on respecte les distances en particulier dans les espaces étroits comme les entrées, les sanitaires.

4/ **Les portes intérieures seront laissées ouvertes**, dans la mesure du possible, pour éviter de toucher les poignées. Les portes donnant sur l'extérieur seront elles aussi laissées ouvertes si la météo le permet.

5/ **Le professeur note les présents.**

6/ **Le matériel utilisé est à usage personnel**, il est apporté par l'adhérent et remporté à la fin du cours, il ne doit en aucun cas être prêté ou échangé lors de la séance.

7/ **Pendant le cours les distances sont respectées**, pas de contacts physiques.

8/ **A la fin de la séance, on remet son masque, on remporte son matériel, on sort par la porte donnant directement sur l'extérieur.**

**Le respect de ces règles simples est la garantie de notre sécurité sanitaire à tous.
Ces règles peuvent évoluer en fonction des consignes gouvernementales**

l'association donne le pouvoir aux animateurs et professeurs de refuser un participant qui ne respecterait pas ces mesures et mettrait en danger les autres.

La présidente
Anne MAINAUD